HAL open science

Le mobilier lithique

Jean-Paul Guillaumet

To cite this version:

Jean-Paul Guillaumet. Le mobilier lithique. BUCHSENSCHUTZ Olivier, GUILLAUMET Jean-Paul, RALSTON Ian (dir.). Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, pp.209-211, 1 ill, 1999, Bibracte ; 3. hal-03363027

HAL Id: hal-03363027

https://hal.science/hal-03363027v1

Submitted on 13 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BIBRACTE

3

Les remparts de Bibracte

Recherches récentes sur la Porte du Rebout
et le tracé des fortifications

sous la direction de

Olivier Buchsenschutz, Jean-Paul Guillaumet, Ian Ralston

LES REMPARTS DE BIBRACTE

Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications

sous la direction de
Olivier BUCHSENSCHUTZ, Jean-Paul GUILLAUMET, Ian RALSTON

avec la participation de
Kenneth AITCHISON, Christine BOURQUIN-MIGNOT, François BOYER, Anne COLIN, Frédéric CONCHE, Katherine GRUEL, Antoinette HESNARD, Albert HESSE, Georges-Noël LAMBERT, Fabienne OLMER, Laure ORELLANA, Hervé RICHARD, Sabine RIECKHOFF, Franz SCHUBERT, Otto-H. URBAN, Julian WIETHOLD

Collection Bibracte 3
Centre archéologique européen du Mont Beuvray
Glux-en-Glenne 1999

Sommaire

Résumé/Abstract/Zusamenfassung 7
Introduction 12

PREMIÈRE PARTIE : LA PORTE DU REBOUT

1 – Présentation du site et déroulement des fouilles 19
1.1 La situation topographique de la porte 19
1.2 Le contexte géologique 19
1.3 Les fouilles de Bulliot 20
1.4 Évolution du site depuis les fouilles de Bulliot 23
1.5 Problématique des nouvelles fouilles 25
1.6 Déroulement de la fouille 25

2 – Le bastion nord 30
2.1 La séquence stratigraphique 31
2.2 Phase 1 nord : la palissade 31
2.3 Phase 2 nord : la première couche d'occupation 36
2.4 Phase 3 nord : le rempart 4 37
2.5 Phase 4 nord : le rempart 3 41
2.6 Phase 5 nord : la zone d'accumulation contre le rempart 3 ; le rempart 2 55
2.7 Phase 6 nord : le rempart 1 59
2.8 Phase 7 nord : les occupations postérieures aux fortifications
(avec la participation de Frédéric Conche) 61

3 – Le bastion sud
(avec la participation de Kenneth Aitchison, Sabine Rieckhoff, Otto-Helmut Urban) 66
3.1 La séquence stratigraphique 67
3.2 Phase 1 sud : la première occupation 68
3.3 Phase 2 sud : le rempart D 70
3.4 Phase 3 sud : postérieure au rempart D et antérieure au rempart C 73
3.5 Phase 4 sud : le rempart C 73
3.6 Phase 5 sud : postérieure au rempart C et antérieure au rempart B 76
3.7 Phase 6 sud : le rempart B 76
3.8 Phase 7 sud : postérieure au rempart B et probablement antérieure au rempart A 78
3.9. Phase 8 sud : le rempart A 78
3.10 Phase 9 sud : l'occupation postérieure aux fortifications 79

4 – La porte, l'entrée et les structures placées devant les fortifications 81
4.1 Les structures de l'entrée 81
4.2 Les structures en avant des remparts
(avec la participation de Kenneth Aitchison, Hervé Richard, Otto-Helmut Urban) 94

5 – Analyse du mobilier, datations et synthèse chronologique 101
5.1 Le mobilier céramique
(Anne Colin, Sabine Rieckhoff, avec la participation d'Olivier Buchsenschutz, Frédéric Conche) 102
5.2 Les amphores (Antoinette Hesnard, Fabienne Olmer) 163
5.3 Le mobilier métallique (Jean-Paul Guillaumet, Sabine Rieckhoff) 175
5.4 Les monnaies (Katherine Gruel) 191
5.5 Le mobilier en verre, lignite et émail (Jean-Paul Guillaumet) 207

5.6 Le mobilier lithique à l'exclusion des meules (Jean-Paul GUILLAUMET) 209
5.7 Les meules (Olivier BUCHSENSCHUTZ, François BOYER) 213
5.8 Les matières organiques (Julian WIETHOLD, Christine BOURQUIN-MIGNOT) 217
5.9 Datations physiques et dendrochronologiques (Ian RALSTON, Georges-Noël LAMBERT) 223
5.10 Synthèse chronologique (Olivier BUCHSENSCHUTZ, Jean-Paul GUILLAUMET, avec la participation de Frédéric CONCHE) 225

6 – Conclusion : la Porte du Rebout, une entrée monumentale 229
6.1 Les recherches de Bulliot à la Porte du Rebout 231
6.2 L'évolution des occupations et des constructions à partir des données de 1984-1996 233
6.3 Les *murus gallicus* d'après les observations de Bulliot et les fouilles de 1984 à 1996 239
6.4 Les structures de l'entrée 245
6.5 Les structures en avant des remparts 247
6.6 La Porte du Rebout et les fortifications de l'époque de La Tène 249
6.7 Conclusions générales 257

DEUXIÈME PARTIE : RECHERCHES SUR LE TRACÉ DES FORTIFICATIONS

1 – La topographie des fortifications (Franz SCHUBERT) 260
1.1 Introduction 261
1.2 La topographie de la fortification externe, enceinte A 265
1.3 La topographie de la fortification interne, enceinte B 279
1.4 Les autres lignes de fortification 290
1.5 Conclusion 291

2 – La recherche des fiches en fer dans les fortifications par la méthode électromagnétique (Albert HESSE, avec la participation de Kenneth AITCHISON) 293
2.1 Introduction 293
2.2 Méthodologie 293
2.3 Chronologie et résultat des recherches 295
2.4 Conclusions 298

ANNEXES

Annexe 1 Les systèmes de gestion de la fouille et leur évolution (Olivier BUCHSENSCHUTZ) 301
Annexe 2 Analyse lithologique des remparts (François BOYER) 303
Annexe 3 Localisation des profils des fortifications (Franz SCHUBERT) 305

BIBLIOGRAPHIE 309

5.5 LE MOBILIER EN VERRE, LIGNITE ET ÉMAIL (J.-P. G.)

Phase 2 nord : la première couche d'occupation

- Une demi-perle en verre bleu à décor hélicoïdal de filets blanc opaque et à section en D (ill. 148, n° 1). C'est le type 23 d'Haevernick (Haevernick 1960), datable de La Tène C2/D2.
- Quatre fragments de coque d'émail rouge ayant servi pour le décor de boutons à émailler ; deux portent des traces légères des stries du bronze (B988.5.5.186 ; B987.5.3.231 ; B987.5. 3.229).
- Un segment de bracelet en verre rose violine, uni à section triangulaire (B985.5.7.32), du type 2 d'Haevernick, fréquent sur les sites de La Tène D.
- Un segment de bracelet en verre bleu à section en D, au décor de couleur jaune opaque formé d'un zigzag dans l'axe du jonc (n° 2). C'est le type 3b d'Haevernick (Haevernick 1960). Il est datable du premier tiers du Ier s. av. J.-C. d'après le mobilier de Nages étudié par M. Feugère (Feugère 1989).

Phase 5 nord : le rempart 2

- Un segment de bracelet en lignite à section en D (B988.5.4.248) datable de La Tène C2/D1.
- Un segment de bracelet en verre rose violine, uni à section triangulaire (B985.5.4.21). C'est le type 2 d'Haevernick (Haevernick 1960) ou la série 37 de Gebhard (Gebhard 1989), datable de La Tène D.
- Un segment de bracelet en verre bleu à section en D au décor de couleur jaune opaque formé d'un zigzag cantonné de deux lignes (n° 3). C'est le type 3b d'Haevernick (Haevernick, 1960) ou la série 6 de Gebhard (Gebhard 1989). Il est datable de La Tène D.
- Une demi-perle en verre bleu à décor hélicoïdal de filets blanc opaque et à section en D (n° 4). C'est le type 23 d'Haevernick (Haevernick 1960), datable de La Tène C2/D2.
- Fragments informes d'une perle en verre ambre brun transparent (B988.5.4.246).
- Un segment de bracelet en verre rose violine, uni à section en D (B985.5.4.262), du type 2 d'Haevernick, datable de La Tène D.

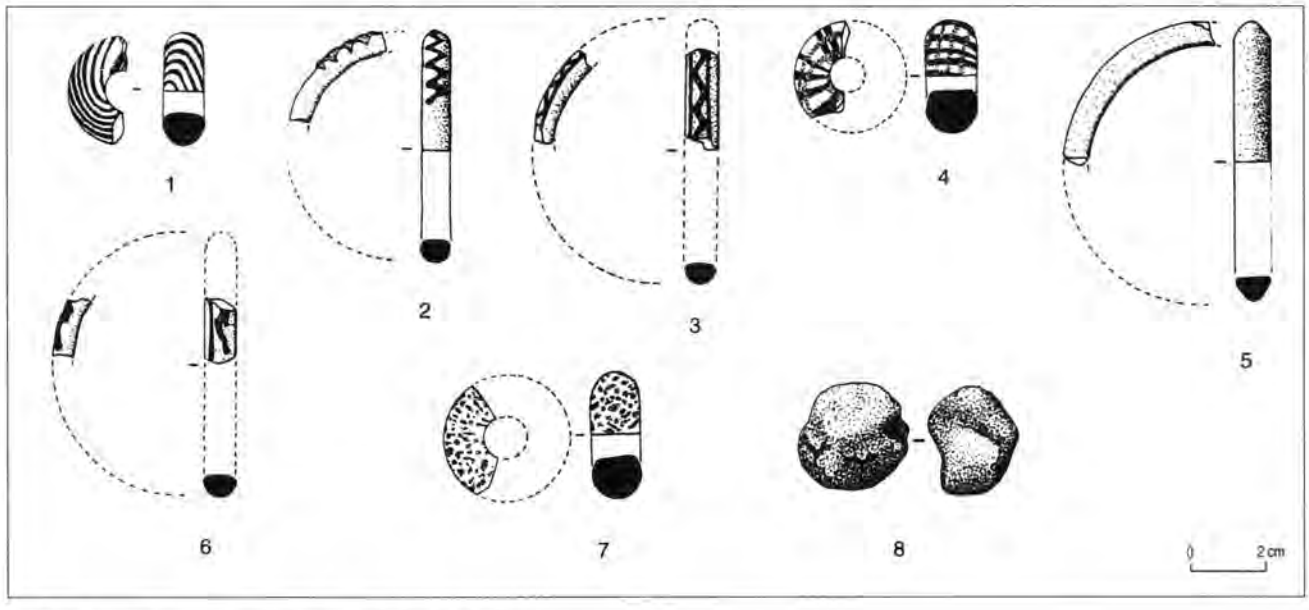

148. Le bastion nord : matériel en verre, lignite et émail.
Phase 2 nord : n° 1 (B985.5.8.47) demi-perle en verre bleu à décor hélicoïdal ; n° 2 (B988.5.5.185) segment de bracelet en verre bleu à section en D, décor jaune opaque.
Phase 5 nord : n° 3 (B986.5.19.311) segment de bracelet en verre bleu à section en D, décor jaune opaque ; n° 4 (B988.5 4.261) demi-perle en verre bleu à décor hélicoïdal.
Phase 7 nord : n° 5 (B986.5.18.537) segment de bracelet en verre bleu ; n° 6 (B986.5.14.337) segment de bracelet en verre bleu à section en D ; n° 7 (B986.5.14.391) demi-perle en verre ambre brun.
Phase 8 nord : n° 8 (B988.5.2.313) boule de bleu "égyptien".

Phase 7 nord : occupations postérieures à la fortification

- Un segment de bracelet en verre bleu à section triangulaire (n° 5). C'est le type 2 d'Haevernick (Haevernick 1960) ou la série 37 de Gebhard (Gebhard 1989), datable de La Tène D.
- Un segment de bracelet en lignite de section ovale avec deux traits gravés sur la section (B986.5.14.321), datable de La Tène C2/D1.
- Un segment de bracelet en verre bleu à section en D, au décor de couleur jaune opaque formé d'un zigzag et d'une ligne dans l'axe du jonc (n° 6). C'est le type 3b d'Haevernick (Haevernick 1960) ou la série 6 de Gebhard (Gebhard 1989). Il est datable de La Tène D.
- Demi-perle en verre ambre brun transparent décorée de points blancs, type Gebhard 11, La Tène D (n° 7) et fragments informes (B986.5.14.338).

Phase 8 nord : moderne et non stratifié

- Deux fragments d'un gobelet en verre transparent bleu vert d'eau d'époque gallo-romaine (B984.5.12.17-18).
- Une boule de bleu "égyptien", poids : 13 g (n° 8). H. de Fontenay (Fontenay 1874) a étudié et analysé des boules semblables découvertes à Autun. Il considère que cette couleur sert pour la peinture des pièces et des objets. On peut aussi l'avoir utilisée pour se farder. Elle est déjà présente dans les derniers niveaux d'occupation de Bibracte fouillés par Bulliot. Nous considérons sa présence comme un indice de romanisation.

Tout ce mobilier est très fragmenté. Mêlé à des pièces en céramique et en métal, il provient de déchets des habitations de la Côme Chaudron. Ces parures et les quelques pièces de la même catégorie en métal nous donnent une petite indication des bijoux portés par les femmes des artisans de Bibracte.

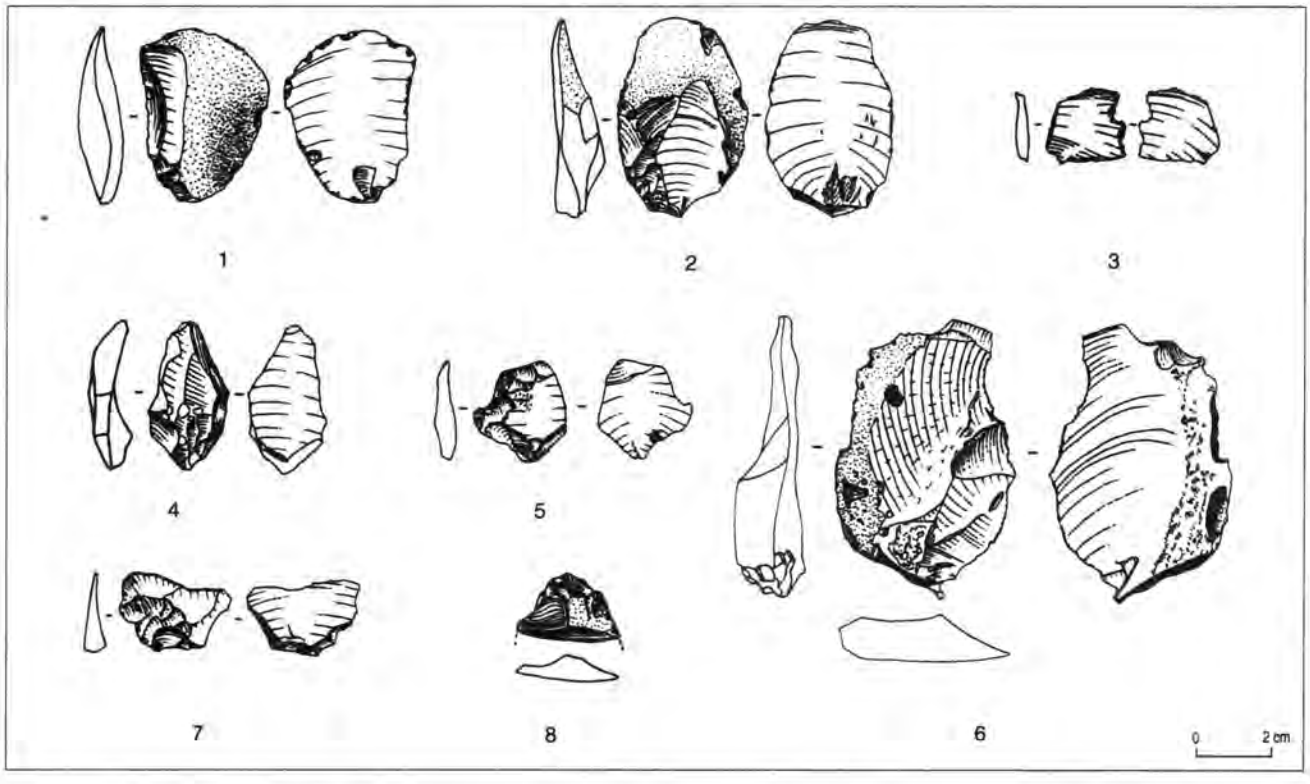

149. Le bastion nord : silex taillés.
Phase 1 nord : n° 1 (B986.5.27.41). – Phase 3 nord : n° 2 (B987.5.7.10). – Phase 4 nord : n° 3 (B987.5.31.18). – Phase 5 nord : n° 4 (B987.5.28.166) ; n° 5 (B987.5.25.152). – Phase 7 nord : n° 6 (B986.5.14.420) ; n° 7 (B986.5.14.421). – Phase 8 nord : n° 8 (B985.5.6.26).

5.6 LE MOBILIER LITHIQUE à l'exclusion des meules (J.-P. G.)

La plupart des niveaux recèlent des morceaux de pierres travaillées ou brutes différentes de celles utilisées dans la construction des fortifications. Ce sont en majorité des roches étrangères au massif granitique du Morvan. L'échantillonnage recueilli est comparable à celui qui a été rassemblé par Bulliot.

Le bastion nord

Phase 1 nord : la palissade

- Un éclat cortical de silex gris à retouches périphériques irrégulières (esquilles d'usage), 46 x 31 mm (ill. 149, n° 1).

Phase 2 nord : la première couche d'occupation

- Un fragment d'éclat de silex cacholonné de moins de 20 x 20 mm (B986.5.26.2).

Phase 3 nord : le rempart 4

- Un éclat cortical de silex brun clair à retouches et esquilles périphériques, environ 50 x 70 mm (ill. 149, n° 2).

Phase 4 nord : le rempart 3

- Un éclat de silex de moins de 20 x 20 mm (B988.5.3).
- Un éclat thermique de silex cortical de 20 x 20 mm (B987.5.3.121).
- Un éclat de silex cacholonné avec quelques retouches en bout de 75 x 45 mm (B987. 5.3.141).
- Un éclat de silex brun gris de moins de 20 x 20 mm, tronqué par des petites retouches abruptes (ill. 149, n° 3).

Phase 5 nord : le rempart 2

- Un éclat de silex blanc crème, de moins de 20 x 20 mm, à retouches unilatérales semi-abruptes (ill. 149, n° 4).
- Un micro-éclat de silex blanc brûlé sans aucune retouche (B988.5.8.27).
- Un éclat de silex de moins de 20 x 20 mm partiellement brûlé à encoche retouchée, racloir concave (ill. 149, n° 5).

Phase 6 nord : le rempart 1

- Un demi-broyon en granite (B986.5.15.567).
- Un galet de rivière avec une surface aplanie ayant servi de tas à main de métallurgiste (B986.5.15).
- Blocs de calcaire blanc très altérés, 3299 g (B986.5.15).

Phase 7 nord : occupations postérieures à la fortification

- Un fragment de pierre à affûter mobile en grès (ill. 150, n° 1).
- Un galet de rivière aux faces repolies, cassé en partie, ayant servi de tas à main de métallurgiste (ill. 150, n° 2).
- Une pierre à affûter fixe en grès (ill. 150, n° 3).
- Un tas à main de métallurgiste en granite oblong aux faces polies (ill. 150, n° 4).
- Éclat de silex brun clair à tranchant repris par des petites retouches abruptes présentant des places d'usure, pièce micro-retouchée de 75 x 52 mm (ill. 149, n° 6).
- Éclat à dos cortical et tranchant esquillé, couteau à dos naturel de moins de 20 x 20 mm (ill. 149, n° 7).
- Fragment d'éclat de silex, translucide blond, avec cortex, de 5 x 5 mm (B986.5.16.376).
- Blocs de calcaire blanc très altéré, 7468 g (B986.5.14).

Phase 8 nord : moderne et non stratifiée

- Un lissoir-affûtoir en pierre dure bleu-vert (ill. 150, n° 5) aux bords arrondis et à la zone centrale légèrement concave.

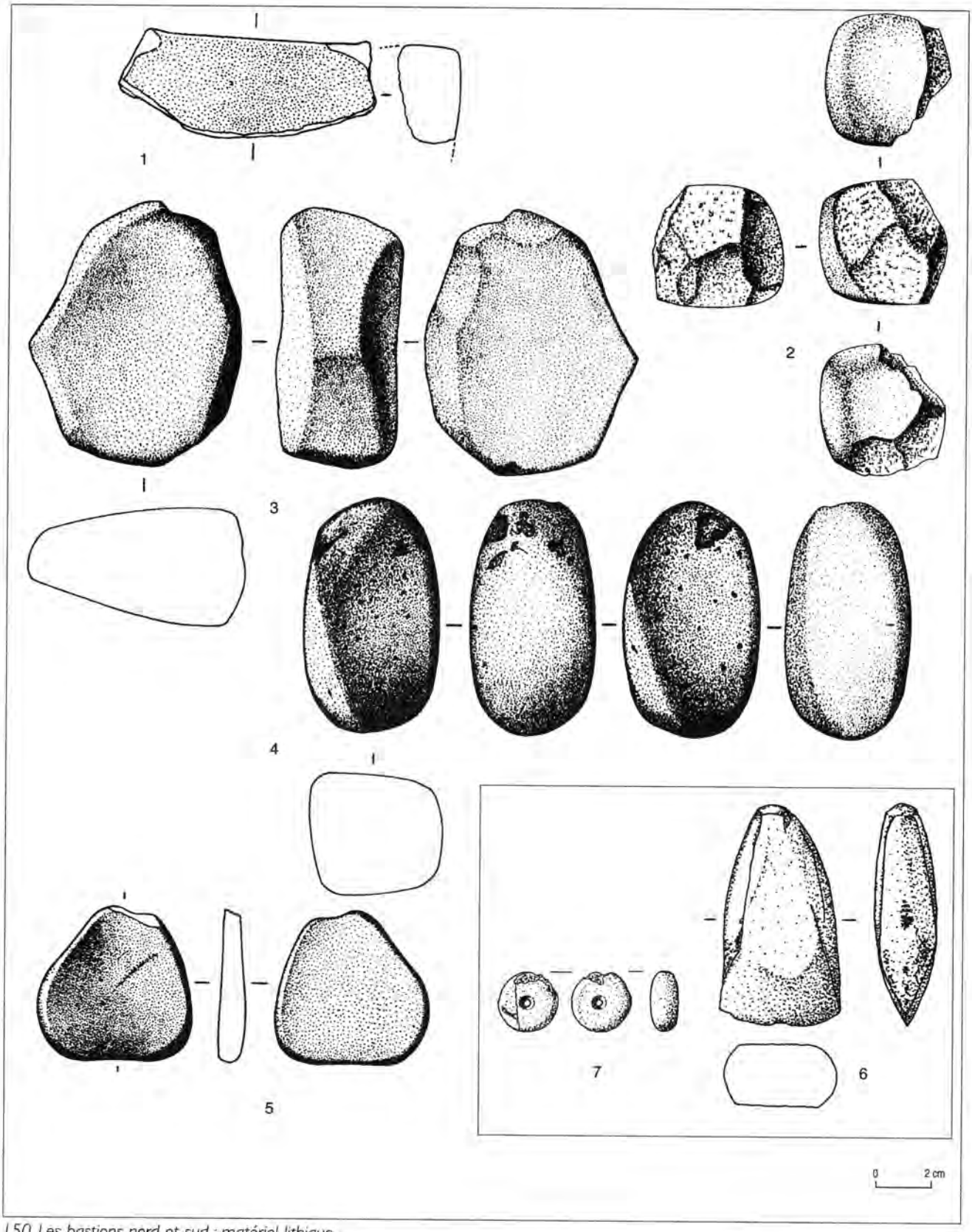

150. Les bastions nord et sud : matériel lithique.
Phase 7 nord : n° 1 (B987.5.19.19) fragment de pierre à affûter, mobile, en grès, pour faux et faucilles ; n° 2 (B986.5.16.86) tas à main de métallurgiste en galet de rivière ; n° 3 (B986.5.14.648) pierre à affûter, fixe, en grès ; n° 4 (B986.5.14) tas à main de métallurgiste, granit oblong aux faces polies.
Phase 8 nord : n° 5 (B988.5.2.307) lissoir affûtoir en pierre dure bleu vert.
Phase 2 sud : n° 6 (B996.5.541) hache de pierre en roche verdâtre (Néolithique).
Phase 10 sud : n° 7 (B996.5.1000) perle en ambre.

- Un fragment d'éclat de silex blond de moins de 20 x 20 mm; extrémité d'un éclat laminaire à retouches unilatérales plates (ill. 149, n° 8).
- Un caillou roulé (B987.5.8.40).
- Un nodule en calcaire blanc dur, poids 95 g (B987.5.8.40).
- Blocs de calcaire blanc très altérés, 615 g (B988.5.1).
- Blocs de calcaire blanc très altérés, 1370 g (B986.5.13.4).
- Un bloc de mortier de chaux, peut-être récent (B987.5.18.258).

Cet ensemble se divise en deux groupes. L'un se caractérise par le matériau étranger à la région, le silex, sans doute apporté avec les terres de construction des différents ouvrages. Quelques-uns sont des morceaux de rognons de silex éclatés par le gel, mais la majorité des pièces travaillées est d'origine préhistorique. J.-P. Thévenot (UMR 5534 de Dijon) les a identifiées. Elles sont attribuables à un Néolithique récent par la présence de micro-retouches et de micro-denticulés. L'absence d'armature de flèche ou d'autre objet typique interdit de proposer une datation précise et l'attribution à une civilisation. Elles sont à mettre en relation avec les pièces déjà recueillies dans les fouilles anciennes et le gisement du col du Rebout découvert lors de la fouille de la nécropole. Les pièces liées à des activités artisanales, en roches d'origines diverses, proviennent des vidanges des ateliers de la Côme Chaudron. Ce sont des blocs de calcaire – identifiés par Bulliot comme fondant pour la métallurgie –, des tas à former, des pierres à aiguiser et des broyons.

Le bastion sud

Phase 2 sud : le rempart D

- Une hache en roche verdâtre [541] avec une extrémité distale étroite et épaisse, des côtés irrégulièrement facettés, datée du Néolithique (ill. 150, n° 6).

Phase 10 sud : non stratifiée

- Une perle en ambre comparable à celle publiée par Pič (1906, pl. 7, n° 64) (ill. 150, n° 7).